

Département AIN
Canton THOIRY
Commune : POUGNY

COMMUNE DE PUGNY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 53 du 17/09/2025

Nombre de conseillers : L'an deux mil vingt-cinq, le 17 septembre 2025, le Conseil Municipal de la commune de Pougny étant réuni après convocation légale, à la Mairie de Pougny sous la présidence de Madame Annie MARCELOT, Maire.

En exercice : 13
De présents : 9
De votants : 11

Date de convocation : le 08 septembre 2025

Étaient présents : MARCELOT Annie - CHAMOT Régine - VALOT Dundee – PHILIPPE Hervé - COLLET Nathalie - RAVACHE Gilles – VALOT Sabine - CHAUCHAIX Marie - NORBERT Guillaume

Étaient excusé.e.s : CHAMOT Olivier, pouvoir à CHAMOT Régine
CHAUCHAIX Bruno, pouvoir à CHAUCHAIX Marie

Absents : EMONIN Dylan - LEBLANC Eric

Secrétaire de séance : COLLET Nathalie

Délibération n° DEL-17092025-285

Objet : Salle multifonction – attribution des marchés de travaux

Madame la Maire rappelle que par délibération n° DEL-07062023-180, la construction d'une salle multifonction a été actée. Conformément à la mission confiée au maître d'œuvre « Cabinet Atelier B », l'appel d'offre a été lancé par délibération n° DEL-12022025-257.

Le marché de travaux pour l'extension de l'école a été lancé selon la procédure adaptée (MAPA).

Il a été divisé en 14 lots :

- Lot 1 Terrassement - VRD – espaces verts
- Lot 2 Gros œuvre
- Lot 3 Charpente bois – Ossature bois – Bardage
- Lot 4 Menuiseries extérieures aluminium - occultations
- Lot 5 Serrurerie - métallerie
- Lot 6 Menuiseries intérieures - mobilier
- Lot 7 Plâtrerie – Peinture – Plafonds
- Lot 8 Carrelages
- Lot 9 Sols souples
- Lot 10 Électricité – Courants faibles
- Lot 11 Plomberie sanitaires – Chauffage – Ventilation
- Lot 12 Office réchauffe
- Lot 13 Sondes géothermiques verticales
- Lot 14 Cloison mobile

L'appel d'offres a été publié le vendredi 4 juillet 2025. La date limite de remise des offres a été fixée au lundi 28 juillet à 12h.

Trente-cinq offres ont été reçues. La commission d'appel d'offre s'est réunie le mercredi 27 août 2025, assistée par le maître d'œuvre, atelier B et l'économiste Economia, qui ont procédé à l'analyse des plis de candidatures et d'offres. 33 candidatures ont été déclarées admises (deux entreprises ont déposé leur offre à deux reprises). La CAO s'est réunie à nouveau le mardi 16 septembre 2025 à 17 heures.

Selon le règlement de consultation les offres ont été notée pour 60 % sur le prix et 40 % sur le prix.

Accusé de réception en préfecture
0011401904120250346
Date de réception préfecture : 18/09/2025

- Lot 1 **Terrassement - VRD – espaces verts** : 2 offres
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé d'engager des négociations avec les deux entreprises. Les deux ont répondu et confirmé que leurs offres sont conformes en tous points aux documents de consultation.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de STPFA pour un montant de 277 594,00 € HT.
- Lot 2 **Gros œuvre** : 3 offres
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé d'engager des négociations avec les trois entreprises. Les trois ont répondu et confirmé que leurs offres sont conformes en tous points aux documents de consultation.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de K2G pour un montant de 256 278,62 € HT.
- Lot 3 **Charpente bois – Ossature bois – Bardage** : 4 offres
Le lot prévoit une tranche optionnelle (lasure sur les bois extérieurs apparents).
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé d'engager des négociations avec les quatre entreprises.
Les quatre ont répondu et confirmé que leurs offres sont conformes en tous points aux documents de consultation.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante (base + TO) de Bourdon Frères pour un montant de 472 543,50 € HT.
- Lot 4 **Menuiseries extérieures aluminium - occultations** : 3 offres
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé d'engager des négociations avec les trois entreprises. Les trois ont répondu et confirmé que leurs offres sont conformes en tous points aux documents de consultation.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de Carraz Métallerie pour un montant de 93 228,00 € HT.
- Lot 5 **Serrurerie - métallerie** : 1 offre
L'offre est en tous points conforme.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de DE SA pour un montant de 31 738,00 € HT.
- Lot 6 **Menuiseries intérieures - mobilier** : 2 offres
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé d'interroger l'une des entreprises qui avait oublié de chiffrer l'une des prestations. Celle-ci a confirmé l'oubli et maintenu le montant de son offre.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de Girod-Moretti pour un montant de 84 356,47 € HT.
- Lot 7 **Plâtrerie – Peinture – Plafonds** : 2 offres
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé d'engager des négociations avec les deux entreprises. Les deux ont répondu. L'une a confirmé que son offre est conforme en tous points aux documents de consultation. L'autre a corrigé une erreur de chiffrage et a concédé une remise commerciale de 2 %.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de Bonglet pour un montant de 114 806,84 € HT.
- Lot 8 **Carrelages** : 2 offres
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé de questionner l'une des entreprises. Elle a répondu et confirmé ses prix.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de Carrelages Plancher Bois pour un montant de 33 007,00 € HT.

- Lot 9 **Sols souples** : Aucune offre
Le lot est infructueux.
La CAO propose de consulter en direct une entreprise sans mise en concurrence, conformément aux dispositions applicables du code de la commande publique.
- Lot 10 **Électricité – Courants faibles** : 4 offres
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé d'engager des négociations avec l'une des entreprises. Elle a répondu. L'entreprise a rectifié les montants anormaux dans son offre négociée.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de Gontard Foraz pour un montant de 70 616,69 € HT.
- Lot 11 **Plomberie sanitaires – Chauffage – Ventilation** : 4 offres
L'entreprise Germain Gérard n'a pas remis de mémoire technique. Son offre est donc irrégulière.
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé d'engager des négociations avec l'une des entreprises. Elle a répondu. L'entreprise a rectifié sa DPGF et maintenu le prix de son acte d'engagement.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de Juralp'Eco pour un montant de 228 685,72 € HT.
- Lot 12 **Office réchauffe** : 2 offres
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé d'engager des négociations avec l'une des entreprises. Elle a répondu et confirmé que son offre est conforme en tous points aux documents de consultation.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de Ets Roussey pour un montant de 50 010,00 € HT.
- Lot 13 **Sondes géothermiques verticales** : 2 offres
L'offre de l'entreprise Gaïa est non conforme, car sa certification pour le forage a expiré (Le certificat Qualiforage transmis expire le 22/06/2025).
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de Phréatech pour un montant de 24 550,00 € HT.
- Lot 14 **Cloison mobile** : 2 offres
Lors de la CAO du 27 août il a été décidé d'engager des négociations avec l'une des entreprises. Elle a répondu et régularisé son offre.
La CAO préconise de retenir l'offre la mieux-disante de EOLE pour un montant de 26 181,00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ATTRIBUE le marché de la salle multifonction :

Pour le lot 1 : terrassement VRD espaces verts,

de retenir l'offre la mieux-disante de STPFA pour un montant de 277 594,00 € HT ;

Pour le lot 2 : Gros œuvre,

de retenir l'offre la mieux-disante de K2G pour un montant de 256 278,62 € HT ;

Pour le lot 3 : Charpente bois, ossature bois, bardage,

de retenir l'offre la mieux-disante (base + TO) de Bourdon Frères pour un montant de 472 543,50 € HT ;

Pour le lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium - occultations :

de retenir l'offre la mieux-disante de Carraz Métallerie pour un montant de 93 228,00 € HT ;

Pour le lot 5 : Serrurerie – métallerie :

de retenir l'offre la mieux-disante de DE SA pour un montant de 31 738,00 € HT ;

Accusé de réception en préfecture 001-210103081-20250918-DEL-285-DE Date de réception préfecture : 18/09/2025

Pour le lot 6 : Menuiseries intérieures - mobilier :

de retenir l'offre la mieux-disante de Girod-Moretti pour un montant de 84 356,47 € HT ;

Pour le lot 7 : Plâtrerie – Peinture – Plafonds :

de retenir l'offre la mieux-disante de Bonglet pour un montant de 114 806,84 € HT ;

Pour le lot 8 : Carrelages :

de retenir l'offre la mieux-disante de Carrelages du Haut-Bugey pour un montant de 33 007,00 € HT ;

Pour le lot 9 : Sols souples :

de relancer une consultation sans publicité ni mise en concurrence ;

Pour le lot 10 : Électricité – Courants faibles :

de retenir l'offre la mieux-disante de Gontard Foraz pour un montant de 70 616,69 € HT ;

Pour le lot 11 : Plomberie sanitaires – Chauffage – Ventilation :

de retenir l'offre la mieux-disante de Juralp'Eco pour un montant de 228 685,72 € HT ;

Pour le lot 12 : Office réchauffe :

de retenir l'offre la mieux-disante de Ets Roussey pour un montant de 50 010,00 € HT

Pour le lot 13 : Sondes géothermiques verticales :

de retenir l'offre la mieux-disante de Phréatech pour un montant de 24 550,00 € HT ;

Pour le lot 14 : Cloison mobile :

de retenir l'offre la mieux-disante de EOLE pour un montant de 26 181,00 € HT.

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, le jour susdit.

Pour extrait conforme,

La Maire,

Annie MARCELOT

